

71

Commission permanente Séance du 8 juillet 2024



Rapporteur : Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO

49688

26 - Famille, Enfance, Prévention

La Petite Enfance en Fête - Communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne - Fonds d'action sociale territorialisée jeunesse 2024

Le lundi 08 juillet 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEAUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. GUIDONI (pouvoir donné à M. PERRIN), M. LENFANT (pouvoir donné à Mme LEMONNE), Mme ROGER-MOIGNEU (pouvoir donné à M. DÉNÈS), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h14.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu les délibérations de la Commission permanente des 26 avril 2021, 30 mai 2022 et 10 juillet 2023 relatives à la participation du Département au titre du Fonds d'action sociale territorialisée jeunesse pour l'organisation de "la Petite Enfance en Fête" ;

Exposé :

Depuis plusieurs années, la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne organise un évènement « La Petite Enfance en Fête », proposé à l'ensemble des habitants de l'intercommunalité. Cette action est soutenue par la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de leur co-financement des relais petite enfance.

Cet évènement est organisé par les professionnels de la petite enfance (relais petite enfance et multi-accueil) en partenariat avec les professionnels du réseau des médiathèques de Couesnon Marches de Bretagne, du service des sports de Couesnon Marches de Bretagne, du service culture de Couesnon Marches de Bretagne, de la direction des cohésions sociales de Couesnon Marches de Bretagne, de la piscine Coglé'O, de la ferme pédagogique de Saint-Ouen-des-Alleux, de la ferme maraîchère de Saint-Ouen-des-Alleux, d'intervenants extérieurs indépendants et la participation du Centre départemental d'action sociale des Marches de Bretagne.

L'objectif principal de cette manifestation est d'amener les familles et les professionnels à échanger sur leurs pratiques éducatives et sur la prise en charge des différents besoins des jeunes enfants au travers des activités proposées.

Les objectifs se déclinent en 3 axes majeurs :

- pour la population : sensibiliser un large public autour de l'enfance, rendre accessible au plus grand nombre les animations proposées grâce à la gratuité ou un tarif adapté et la proximité géographique, permettre aux familles de se rencontrer, permettre au public de mieux repérer et identifier les différents professionnels du secteur.
- pour les professionnels : soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles, mettre en avant les métiers de la petite enfance, valoriser les services existants, faire connaître aux familles l'offre du territoire, expérimenter de nouvelles actions entre professionnels d'un même territoire.
- pour une dynamique territoriale, portée par un collectif : proposer des animations permettant de développer et d'enrichir des liens entre parents et enfants, créer une dynamique de territoire, mettre en lien et développer un réseau de professionnels sur le territoire, permettre aux différents partenaires de mieux se connaître et d'envisager une collaboration dans le cadre d'actions collectives, mettre en avant les compétences professionnelles de chacun.

« La Petite Enfance en Fête » s'est déroulée du 25 mai au 8 juin 2024. Différentes actions ont eu lieu tout au long de cette nouvelle édition : ateliers motricité, potager, peinture végétale, transvasement géant, sorties à la ferme pédagogique, installation sensorielle, de l'éveil corporel à la danse, bébés nageurs, spectacle « enracinés », lecture chantée, etc.

Cette manifestation bénéficie du soutien financier de Couesnon Marches de Bretagne et de la Caisse d'allocations familiales.

Ce projet répond aux priorités départementales qui sont de soutenir les parentalités, de renforcer les logiques préventives et d'encourager les logiques de développement social local.

Après analyse de la demande par les services, il est proposé à la Commission permanente de statuer sur l'octroi d'une participation de 500 euros au bénéfice de Couesnon Marches de Bretagne sur un coût total de 11 712,60 euros.

Décide :

- d'attribuer une participation à hauteur de 500 euros à la Communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne, au titre du Fonds d'action sociale territorialisée jeunesse, pour l'organisation de "la Petite Enfance en Fête", dont le détail figure en annexe.

Vote :

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : M. DE GOUVION SAINT-CYR

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 9 juillet 2024

ID : CP20242513

Pour extrait conforme